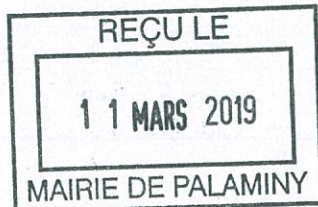




Centre Régional de la Propriété Forestière  
OCCITANIE



Mairie de PALAMINY  
*A l'attention de Monsieur le Maire*  
Mairie  
4 rue de Savoie  
31220 PALAMINY

Auzeville-Tolosane, le 1<sup>er</sup> mars 2019

**N/Réf.** : 137/LA61/P/ER/EM

**Objet** : Projet de modification du PLU de PALAMINY

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu la notification de modification simplifiée de la commune du PALAMINY que vous nous avez fait parvenir.

Nous n'avons pas de remarque particulière quant aux modifications proposées et formulons en conséquence un **avis favorable**.

Nous profitons de cette occasion pour vous rappeler le rôle du CRPF, organisme public chargé de développer, d'orienter et d'améliorer la gestion durable de la forêt privée. Vous trouverez plus de renseignements concernant nos missions et nos actions sur notre site internet : <https://occitanie.cnpf.fr/>.

Nous nous tenons à votre disposition pour plus d'informations et nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Directeur du CRPF

Pascal LEGRAND

**Copie** : Antenne CRPF 31 – E. COUFORT

Siège  
Maison de la Forêt - 7 chemin de la Lacade  
31320 AUZEVILLE-TOLOSANE  
Tél : +33 (0)5 61 75 42 00

Site de Montpellier  
378 rue de la Galéra  
34090 MONTPELLIER  
Tél : +33 (0)4 67 41 68 10

e-mail : [occitanie@cnpf.fr](mailto:occitanie@cnpf.fr) - Site internet : <http://www.cnpf.fr/>

